



CREDIT FONCIER ET COMMUNAL
D'ALSACE ET DE LORRAINE-
BANQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 25 mai 2012

exercice 2011

société anonyme au capital de 5.582.797 €
siège social à 67000 Strasbourg 1, rue du Dôme
568 501 282 RCS Strasbourg

Strasbourg, avril 2012

Nous avons l'honneur de vous informer que les actionnaires du CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE-BANQUE sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le **vendredi 25 mai 2012 à 11 heures 30** qui se tiendra au

SOFITEL Strasbourg
place Saint-Pierre le Jeune
67000 STRASBOURG

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport de gestion 2011
- 2) Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne
- 3) Rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice
- 4) Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce
- 5) Approbation des bilans et des comptes de résultats sociaux et consolidés aux normes IFRS de l'année 2011
- 6) Affectation du résultat
- 7) Modalités du programme de rachat d'actions

*
* *

*A l'issue de l'assemblée générale, un buffet
réunira les actionnaires présents*

EXPOSE SOMMAIRE

Le CFCAL-Banque intervient essentiellement dans le domaine de la restructuration de crédits de particuliers et de professionnels en difficulté financière et de personnes n'ayant plus ou pas accès au marché traditionnel du crédit. Les demandes de prêts sont apportées par un réseau de 400 Intermédiaires en Opération de Banque et Services de Paiement (IOBSP) indépendants sur tout le territoire métropolitain.

Les prêts hypothécaires constituent l'essentiel de l'activité. Toutefois le CFCAL-Banque dispose d'une licence de banque de plein exercice et propose à ce titre à une clientèle locale et de proximité une offre de produits bancaires (comptes chèques, comptes épargne, comptes titres, location de coffres).

Dans un environnement commercial en profonde mutation marqué par plusieurs années de crise, le CFCAL a poursuivi sa stratégie de développement. La production enregistre une progression significative sur 1 an (+ 25 %). Les encours de crédit passent de 942 M€ en 2010 à 979 M€ en 2011 (+ 3,92 %) en raison de la forte augmentation de la production mais aussi grâce à des remboursements anticipés limités.

L'année 2011 a permis au CFCAL de consolider son intégration au Groupe Crédit Mutuel Arkéa qui détient, depuis le 12 avril 2012, 97,3 % du capital de la société. Des liens commerciaux ont été noués avec les principales entités concernées du groupe. L'année 2012 sera consacrée au développement des synergies tout en renforçant la conquête de nouveaux clients sur le marché de la restructuration grâce aux réseaux d'apports traditionnels.

Avec 170M€ de production nouvelle contre 137M€ au 31 décembre 2010, la production de crédit hypothécaire progresse significativement (+ 25 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui constitue une des plus importantes croissances du marché du rachat de crédit hypothécaire.

Les résultats financiers 2011 sont toutefois en légère baisse. Le PNB s'établit ainsi à 40,56M€ contre 41,69M€ au 31 décembre 2010 (-2,71%). Cette régression est principalement due à une provision pour dépréciation durable des actions détenues pour compte propre. La forte baisse des cours de bourse en 2011 a impacté le PNB de -0,69M€ soit une variation 2010/2011 de -0,78M€.

Le RBE qui s'inscrit à 28M€ suit la même tendance (29,55M€ au 31 décembre 2010). Cet élément, associé à une croissance modérée des charges d'exploitation permet d'afficher un coefficient d'exploitation de 31% et une forte contribution aux résultats consolidés du groupe Crédit Mutuel Arkéa grâce à un résultat net de 16,87M€, conforme aux attentes.

Point notable, le coût du risque s'est amélioré et passe de 2,67M€ en 2010 à 2,49M€ en 2011, sous l'effet de la bonne tenue du marché immobilier, de l'amélioration de la sélection des dossiers à l'entrée et des résultats en matière de recouvrement de créances.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale, de distribuer un dividende d'un euro par action, exclusivement en numéraire.

*
* *

RESOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président du conseil d'administration sur le contrôle interne et celui des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011 approuve le bilan et les comptes sociaux de l'exercice 2011 tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'administration.

Deuxième Résolution

L'Assemblée générale approuve le bilan et les comptes consolidés de l'exercice 2011, tels qu'ils lui sont présentés.

Troisième Résolution

L'Assemblée générale approuve les termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Quatrième Résolution

L'Assemblée générale constate que le bénéfice de l'exercice 2011 après impôt s'élève à 6 944 411,56 €.

Elle décide de répartir cette somme de la manière suivante :

- versement de dividendes pour un montant total de 3 660 850,00 €, correspondant à un dividende de 1 € par action, payable le 31 mai 2012.
- affectation d'une somme de 3 283 561,56 € à la réserve facultative.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées en France, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts. L'imposition des dividendes revenant aux personnes physiques peut se faire, au choix, par intégration aux revenus soumis au barème progressif ou par prélèvement forfaitaire libératoire (au taux de 21 %). L'option doit être exercée par le contribuable avant le versement des dividendes. A défaut d'option, les dividendes seront réintégrés aux revenus soumis au barème progressif, les prélèvements sociaux de 13,5 % sur les dividendes étant retenus d'office dès leur paiement.

Il est rappelé que les dividendes qui ont été mis en paiement au titre des trois exercices précédents ont été de :

	Nombre d'actions	Masse distribuée en €	Dividende net par action en €
Exercice 2008	3 484 538	7 317 529.80	2,10
Exercice 2009	3 629 606	8 711 054.40	2,40
Exercice 2010	3 660 850	3 660 850,00	1,00

Cinquième Résolution

Conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce, l'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du descriptif du programme diffusé selon les modalités fixées par le règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, autorise le Conseil d'administration à procéder au programme de rachat d'actions de la société selon les modalités et les objectifs suivants :

Objectif du programme : assurer la liquidité et l'animation du marché de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité, réalisé par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement, conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers

Modalités de rachat :

- ✓ le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 70 € par action.
- ✓ le prix minimum de vente ne devra pas être inférieur à 40 € par action, dans le cadre du contrat de liquidité
- ✓ le nombre maximum d'actions susceptible d'être acquis dans les conditions ci-dessus est limité à 5 % du capital, soit 183 042 actions à la date de l'assemblée, pour un montant maximum de 12 812 940 €
- ✓ la présente autorisation est valable pour une durée qui expirera avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le Conseil d'Administration informera l'Assemblée générale, des opérations réalisées dans le cadre de la présente résolution.

Sixième Résolution

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts, publications ou déclarations prévus par la loi.

*
* *

RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2007	2008	2009	2010	2011
1) SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 149 526	5 313 921 (1)	5 535 150 (1)	5 582 797 (1)	5 582 797
Nombre d'actions émises	3 376 738	3 484 538	3 629 606	3 660 850	3 660 850
2) RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
Chiffre d'affaires hors taxes	25 101 673	23 851 347	19 119 922	20 920 836	17 862 975
Marge brute	15 604 712	12 940 531	14 337 174	15 641 002	11 580 259
Résultat avant impôt, participation des salariés, dotations nettes aux amortissements et provisions	14 978 862	12 400 980	11 713 437	13 993 015	8 406 014
Impôt sur les bénéfiques	2 183 602	1 744 584	1 713 141	1 749 246	1 245 285
Participation des salariés et intéressement dus au titre de l'exercice	1 342 779	1 387 748	1 795 135	1 745 848	1 393 223
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations nettes aux amortissements et provisions	11 501 863	8 527 624	10 328 884	10 304 064	6 944 412
Montant des bénéfiques distribués	7 428 824	7 317 530	8 711 054	3 660 850	3 660 850
3) RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant dotations nettes aux amortis. et provisions	3,39	2,66	2,26	2,87	1,58
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations nettes aux amortissements et provisions	3,41	2,45	2,85	2,81	1,90
Dividende versé à chaque action	2,20	2,10	2,40	1,00	1,00
Dividende exceptionnel	-	-	-	-	-
4) PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	109	106	106	108	108
Montant de la masse salariale	3 128 536	3 445 570	3 572 608	3 784 552	3 422 088
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales,...)	1 643 258	1 873 850	1 999 749	1 973 927	2 072 049

(1) Augmentation de capital par réinvestissement du dividende

**TABLEAU DES FILIALES , PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES
ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**

en milliers d' €

SOCIETES	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeurs comptables des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	PNB ou chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
* PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES									
FILIALES (50% au moins du capital détenu par la Société)									
C.F.C.A.L. - Société de Crédit Foncier (Siren 424 184 737) 1,rue du Dôme à STRASBOURG	8 953	43 376	99,99%	12 198			32 643 (1)	13 490	
Sàrl LA GERANCE FINANCIERE (Siren 568 503 551) 1,rue du Dôme à STRASBOURG	168	1 676	100,00%	154			106 (2)	20	
* PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME									
Titres de participation				31					
Titres de l'activité de portefeuille									

(1) PNB

(2) Chiffre d'affaires

**ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 5 % DU CAPITAL
au 31 décembre 2011**

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Pourcentage de détention</u>	<u>Pourcentage de droits de vote</u>
CREDIT MUTUEL ARKEA	3 331 036	90,9908%	90,9908%